

Rapport ESG – Exercice 2020 – Entrepreneur Invest

L'année 2020 est la première de ce rapport. Il convient en préambule de rappeler que les notions ESG ont toujours été au cœur de la politique d'investissement et de gestion d'Entrepreneur Invest sans qu'il ne soit nécessaire de les formuler. Néanmoins, les évolutions sociétales et professionnelles ont conduit à la création d'une direction ESG en mai 2020 pour progressivement formaliser et développer les bonnes pratiques que la société de gestion souhaite mettre en place tant dans sa vie propre que dans ses investissements.

L'objet du présent rapport sera donc de rappeler les actions mises en place en 2020, celles prévues en 2021 et plus globalement de tenter d'affiner la politique ESG d'Entrepreneur Invest.

I/ 2020 – une première étape

La création au printemps 2020 d'une direction ESG vient simplement traduire des engagements intrinsèques à la société de gestion depuis sa création. Ceci se traduisait déjà par une importance forte accordée aux questions de gouvernance au sein des participations ainsi qu'une promotion d'un partage de la valeur notamment en associant les salariés au capital. C'est également, d'un point de vue environnemental, le lancement d'un premier FIP « vert » dès la fin des années 2000 et des investissements engagés dans la production d'eau, le tri des déchets ou encore la chimie verte.

A/ Politique d'investissement et gestion des participations

1/ Formalisation

La formalisation de la politique ESG s'est d'abord accompagnée d'un travail pédagogique auprès des participations pour mettre en avant l'importance du sujet, non seulement en tant qu'individu et citoyen mais également en tant qu'entrepreneur. En effet, quelle que soit la qualité d'un projet entrepreneurial, il ne peut désormais ignorer la prise en compte par les stakeholders de l'entreprise de ces sujets. Consommateurs, fournisseurs, financiers tous attachent une importance croissante à ces enjeux. Il nous est donc apparu nécessaire de rappeler ce point, d'abord par une tribune, puis dans nos correspondances tant la question dans la chaîne de financement va devenir incontournable.

2/ Reporting et suivi

L'une des premières mesures mises en place a consisté à l'envoi d'un questionnaire simple à l'ensemble des participations en portefeuille (une centaine). L'objectif de ce questionnaire semestriel est triple : poursuivre le travail pédagogique, dresser un premier état des lieux et assurer un suivi dans la durée des actions menées par nos participations.

Sa première version (ainsi que celle envoyée en janvier 2021) se voulait simple à la fois pour conserver l'aspect pédagogique et pour coller à la réalité dudit portefeuille. En effet, de la même façon que le législateur maintient des seuils (nombre d'ETP) dans les obligations faites aux entreprises, il est difficile d'avoir les mêmes attentes, non en terme d'engagement, mais en terme de formalisation et de reporting de la part d'une jeune société de moins de 10 salariés que de celle d'une entreprise bien établie d'une centaine de salariés.

Pour permettre un suivi sur la durée, les questions fermées sont privilégiées. Elles portent principalement sur les enjeux de gouvernance, de partage de la création de valeur et d'égalité. L'angle environnemental est présent et sera davantage développé dans les versions ultérieures. Globalement, ce questionnaire est amené à évoluer dépassant le seul côté pédagogique.

Près des deux tiers des participations ont répondu au premier envoi ce qui devrait permettre d'une part, un suivi efficace des réponses obtenues et d'autre part, une amélioration des analyses pour l'exercice 2021.

3/ Questionnaire à l'entrée

La politique d'investissement d'Entrepreneur Invest comprend déjà un certain nombre de restrictions :

- Industrie du tabac et alcools distillés
- Production d'armes et de munitions
- Casinos et internet gambling
- Pornographie
- Contrôle éthique pour les OGM et le clonage
- Retrait progressif de l'industrie charbon
- Et toute activité qualifiée d'illicite

Les questions de gouvernance, de partage de la valeur et environnementales sont implicitement inscrites dans le processus d'investissement, le comité d'investissement pouvant, par exemple, suspendre sa décision sur des questions de rémunération ou d'accès des salariés au capital quand il le juge nécessaire et peu conforme avec les bonnes pratiques.

Dans un premier temps, le questionnaire envoyé aux participations, va faire partie des due diligences à compter de 2021. Il s'agit de formaliser une pratique implicite sans lui donner un rôle plus coercitif que ce qui existait implicitement précédemment.

Les évolutions futures envisagées, présentées plus loin, pourront néanmoins renforcer la part des questions ESG dans le processus d'investissement.

4/ Charte SISTA

Entrepreneur Invest est signataire de la charte SISTA depuis octobre 2019.

La politique interne de l'entreprise se traduisait déjà par une mixité et un respect de l'égalité homme/femme tant au niveau salarial qu'en terme d'effectif.

L'engagement pris auprès de SISTA permet de sensibiliser encore plus les équipes notamment sous l'angle de l'investissement et sur la nécessité de la mixité et de la diversité au sein des entreprises dans lesquelles nous investissons. Ainsi 25% des dossiers reçus en 2020 portés par des femmes ou des équipes mixtes ont donné lieu à des rendez-vous, contre une moyenne entre 15% et 20% pour l'ensemble des dossiers au cours des années précédentes.

B/ En interne

La création d'une direction ESG ne s'accompagne pas forcément d'une implication directe dans la mise en œuvre au niveau interne, notamment concernant les conditions de travail, mais elle n'en demeure pas moins un organe d'impulsion si nécessaire. Dans le cas d'Entrepreneur Invest, les

sujets étant partagés depuis longtemps par la direction, il s'agit de décisions globales s'inscrivant dans la politique ESG de la société.

1/ Conditions de travail

Les mesures ont toutes été prises début 2020 avant la crise sanitaire :

- Accord d'entreprise sur les RTT
- Accord d'entreprise sur le télétravail
- Aide / incitation aux transports alternatifs, notamment vélos électriques

Ces mesures viennent en complément de celles précédemment prises : ouverture du capital, abondement, intéressement.

2/ Associations

L'engagement d'Entrepreneur Invest est de longue date, notamment auprès de 100 000 Entrepreneurs. Il ne cesse de croître au fil des années, parfois en actions communes avec des participations. En 2020, outre 100 000 Entrepreneurs qui bénéficient d'interventions des associés, des associations ont été particulièrement soutenues :

- **Projet Moteur !** Militant du lien, Moteur! veut contribuer à la construction d'une société plus juste en donnant confiance à chaque jeune pour qu'il devienne le meilleur de lui-même. En particulier en concevant et développant des actions qui donnent confiance aux jeunes issus de milieux défavorisés dans une démarche inclusive, créatrice de liens entre les milieux sociaux et les territoires. Depuis 2015, les actions de Moteur! (Concours Moteur!, Campus de la confiance, ateliers Map-Moteur!) ont touché plus de 2 000 jeunes entre 14 et 22 ans. Entrepreneur Invest est membre du conseil d'administration de Moteur ! et participe à chacune de ses manifestations, tant le concours que la conception de projets éducatifs.
- **H-up entrepreneurs.** H'up accompagne les entrepreneurs en situation de handicap pour le succès de leur entreprise. Entrepreneur Invest s'est associé à H-up pour promouvoir et aider les entrepreneurs en situation de handicap. En 2020, l'action s'est traduite par du mentorat (cf. infra), la participation aux comités d'experts et au jury du trophée 2020 ainsi qu'au comité scientifique pour le déploiement d'un programme spécifique suite à la crise sanitaire.
- **Les Déterminés.** Fondée en 2015, Les Déterminés aide à développer l'initiative et l'entrepreneuriat en banlieue et dans les milieux ruraux. Entrepreneur Invest a été parrain de la 13ème promotion et a participé aux jurys de sélection des promotions suivantes.

3/ sensibilisation

L'action auprès des associations permet également une sensibilisation de nos équipes. Outre les questions de parités portées par SISTA qui sont régulièrement relayées en interne, l'engagement associatif s'est également traduit :

- Par l'organisation d'un concours interne Moteur ! dont l'association va s'inspirer pour son développement régional

- Par du mentorat volontaire auprès d'entrepreneur en situation de handicap au sein de H-up

L'adhésion des salariés est une donnée importante dans le soutien aux associations et leur implication est plus que nécessaire.

II/ Objectifs 2021

A/ Politique d'investissement et gestion des participations

1/ Exploitation des données et suivi

Le questionnaire actuel est amené à évoluer en particulier sur l'aspect environnemental.

Le taux de réponse est satisfaisant et devrait permettre de tirer des premières conclusions au cours de l'année.

En fonction des conclusions, le second semestre devrait donner lieu à l'organisation de séminaires dédiés sur les problématiques qui ressortiront, sans doute un séminaire général sur le pourquoi de l'ESG et un plus spécifique en fonction des tendances qui ressortiront des questionnaires.

2/ Encadrement des investissements

La démarche actuelle demeure satisfaisante du fait de la prise en compte implicite des critères ESG dans la démarche d'investissement. Elle mérite néanmoins d'être davantage formalisée, ce qui commence à être fait notamment dans les documents préparatoires aux comités d'investissement.

L'idée pour 2021 est de rajouter des freins à l'investissement en cas de non-respect de certains critères pour ensuite mettre en avant ses critères comme préalable à l'investissement.

3/ Fonds incitatifs ESG

Une fois la phase de pédagogie terminée, il apparaîtra nécessaire de rentrer un mode plus incitatif pour nos prochains investissements.

Différentes réflexions sont engagées sur ce thème avec pour idée notamment la mise en place sur certains fonds d'un système « récompensant » les entreprises les plus en phase avec l'orientation ESG de la société de gestion. Cette piste, parmi d'autres, implique à la fois de s'interroger sur la nature de la « récompense » et sur le mode d'évaluation de l'orientation ESG.

B/ En interne

1/ Conditions de travail

Les mesures prises en 2020 vont se poursuivre avec un angle axé sur l'accès à la formation. L'éducation reste un secteur préférentiel de nos investissements et il est donc logique d'offrir aux salariés la possibilité d'accéder à des formations complémentaires en fonction de leurs envies au cours de leur parcours professionnel.

2/ Effort sur l'environnement

Sous réserve des conditions sanitaires et de l'adéquation des locaux avec la présence physique, 2021 devrait voir la mise en place d'un meilleur pilotage du gaspillage et de la gestion de l'eau au sein de l'entreprise.

3/ poursuite des partenariats associatifs

La politique de soutien des mouvements associatifs donnera lieu à une discussion interne, son principe est acté mais demeure néanmoins à confirmer l'adéquation entre projet associatif et aspirations des salariés.